

Heureux pronostics

L'année nouvelle commence sous le signe d'une meilleure compréhension internationale, et c'est avec joie que nous commentons les deux faits d'importance capitale que nous pouvons déjà enregistrer.

Le premier, c'est l'envoi des troupes internationales dans la Sarre, événement dont le grand public n'a peut-être pas saisi toute la portée bien que sa répercussion puisse avoir pour l'avenir des conséquences incalculables.

Ces quelques troupes anglaises, italiennes, hollandaises accourues à l'appel de la S. D. N. pour maintenir l'ordre dans la Sarre, c'est la réalisation du grand rêve de Léon Bourgeois, c'est la mise en pratique du vœu de tous les pacifistes : la force mise au service du droit; c'est aussi et surtout la consécration du travail patient et méthodique de la Société des Nations. Pour nous enfin, c'est la preuve qu'il ne faut jamais désespérer lorsqu'on soutient une cause de justice et de progrès. A-t-on assez plaisanté ceux et celles qui ont toujours mis leur espoir en l'organisme international de Genève? Avons-nous assez entendu de « mots d'esprit » sur les armées ou les gendarmes de la S. D. N.? N'avons-nous pas même été traités avec mépris « d'internationales » par ceux-ci et celles-là mêmes qui commencent à comprendre qu'on ne peut plus opposer le national à l'international, car en servant la cause de l'humanité et de la paix entre les peuples on sert en même temps son propre pays.

Nous souhaiterions que tous les Français puissent se rendre compte aujourd'hui que si nous attendons dans le calme les résultats du plébiscite de la Sarre qui aura lieu demain, c'est parce que cette question qui aurait pu avoir les pires conséquences si elle avait été considérée comme une question franco-allemande, se résoudra sans doute sans heurt grave, quels que soient les résultats du plébiscite, parce qu'elle a été placée sur le plan international.

Mais, diront certains, on a pu résoudre ainsi la question de la Sarre parce que c'était une affaire internationale. Aurait-on pu agir de même s'il s'était agi d'un litige quelconque entre deux pays? Et pourquoi pas? N'est-il pas permis de devancer l'avenir et de souhaiter, d'espérer, que chaque fois qu'un désaccord pourra survenir entre deux Etats, la S. D. N. aura également la possibilité d'envoyer des troupes de police pour maintenir l'ordre et prévenir les conflits en attendant que le litige ait été réglé par l'arbitrage international.

Rêves, diront certains. Nous ne le croyons pas. Le plus difficile était certainement de réaliser cet organisme de police. Que de plans n'avait-on pas fait! Et puis aujourd'hui, tout simplement par la force des choses, cette organisation s'est réalisée sans bruit, sans effort, parce que la question était mûre, parce que les gouvernements avaient compris qu'il fallait que cela soit. Du moment où les Etats ont admis la nécessité d'une police internationale préventive composée de troupes de différents pays à l'exclusion de celles des pays intéressés, le succès était certain.

Voilà ce que l'opinion publique doit savoir pour soutenir plus que jamais la S. D. N. et lui donner la possibilité de mener à bien son œuvre de paix. Ce qu'il faut encore, c'est que nul n'ignore la bonne volonté et le courage des pays intéressés, notamment de la France, l'Angleterre, l'Italie, la Hollande et même de l'Allemagne qui tous ont compris leur devoir en des moments difficiles.

Mais un autre événement mérite encore d'être signalé, moins peut-être pour ses répercussions politiques que pour les paroles très significatives qui furent échangées. En effet, dans les derniers entretiens de Rome, comment n'avoir pas remarqué que M. Mussolini et M. Laval ont tenu à affirmer dès le premier moment que les pactes entre deux pays ne pouvaient plus être des pactes égoïstes, dirigés contre d'autres pays, mais au contraire, le début d'une action concertée pour établir les bases d'une entente entre tous les pays européens?

« Vous conviendrez avec moi, Monsieur

le Ministre, déclara M. Mussolini, que nos accords ne peuvent ni ne doivent être interprétés comme contraires ou même simplement exclusifs à l'égard d'autres puissances qui désirent apporter leur collaboration à l'œuvre que nous voulons commencer. »

Quant à M. Laval, il déclara à son tour que si la France avait le souci légitime de sa sécurité, elle entendait prendre sa part dans l'œuvre nécessaire de réconciliation des peuples. « Chacun de nous, dit-il, a le devoir de défendre d'abord sa patrie, de la vouloir plus forte et plus belle. Mais ce n'est pas trahir l'amour que l'on doit à son pays que de lui faire assumer son devoir de solidarité internationale. »

« Je sais que ce devoir est parfois difficile à accomplir, mais le courage s'impose à ceux qui ont la responsabilité du destin des peuples. Nous avons fait naître une grande espérance. Nous ne la décevrons pas. La paix doit être maintenue, consolidée. Notre civilisation ne peut disparaître! Écoutez la leçon du passé : c'est toujours dans la guerre qu'ont sombré les civilisations. En serions-nous à un moment de l'histoire de l'homme où, de ses mains brutales, il songerait à détruire ce que son génie a construit? »

« Face aux vestiges de la Rome antique, faisons, ensemble, le serment de ne pas laisser l'humanité retomber dans l'obscurité que tant de siècles ont connue. »

Voilà, n'est-il pas vrai des paroles que n'auraient pu prononcer jadis deux hommes d'Etat. Ne croyait-on pas, il y a peu de temps encore, qu'il fallait diminuer ses ennemis pour être soi-même fort et respecté? Aujourd'hui le mot ennemi n'est plus prononcé; les peuples se sentent solidaires et ils comprennent que le malheur des uns n'amène pas le bonheur, mais au contraire, le malheur des autres.

Voilà l'esprit nouveau qui se dégage des entretiens de Rome.

Comme femmes, comme mères qui avons toujours travaillé avec ardeur à la consolidation de la Paix, nous avons bien le droit de manifester notre joie et de dire que l'année 1935 a bien commencé.

C. Brunshvic

1935-12-01
n° 1134.